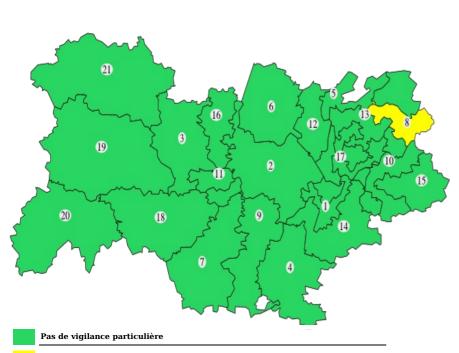


Vigilance pollution de l'air

Episode de type combustion Bulletin du 08-11-2020 à 13h30 - valable pour les prochaines 24 heures

Vigilances



Bassins d'air concernés par une vigilance Polluant en cause vigilance Polluant en cause dépassé

Vallée de l'Arve PM10 50

Vigilance jaune

Dépassement ponctuel, soit 1 jour, (J ou J+1) seuil information

Vigilance orange

Dépassement ponctuel, soit 1 jour, (J ou J+1) seuil alerte premier niveau OU Dépassement persistant, soit 2 ou 3 jours consécutifs, seuil information, entre J-2 et J+1

Vigilance rouge

Dépassement ponctuel, soit 1 jour, (J ou J+1) seuil alerte second niveau OU Dépassement persistant, soit 2 jours consécutifs ou plus, seuil alerte premier niveau OU Dépassement persistant, soit 4 jours consécutifs ou plus, seuil information, de J-2 à J+1

>>

Commentaire de la situation et de l'évolution

Samedi 7 novembre, les concentrations de particules ont augmenté sur la partie est de la région, en lien notamment avec l'import de poussières sahariennes et les émissions liées au chauffage en soirée. Dimanche 8 novembre, les niveaux de particules sont élevés en matinée sur la partie alpine. Un dépassement du seuil d'information est à craindre pour la journée en vallée de l'Arve. En effet, il y a peu, voire pas, de précipitations attendues sur ce secteur et les conditions de dispersion des polluants émis sont défavorables. Lundi 9 novembre, des niveaux assez proches mais légèrement inférieurs sont prévus. En conséquence, la vigilance jaune est activée. Merci de consulter la préfecture de votre département pour connaître les recommandations à suivre et les éventuelles actions obligatoires de réduction des émissions.

Prochain bulletin demain lundi 9 novembre à 13h30.

VIGILANCE POLLUTION DE L'AIR

RECOMMANDATIONS

Valable pour les épisodes de type combustion



Se protéger pour limiter mon exposition

A noter: au-delà des effets à court terme lors des épisodes de pollution, les principaux impacts de la pollution de l'air sur la santé sont liés à l'exposition continue, tout au long de la vie.

Populations vulnérables : femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiaues.

Populations sensibles: personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, personnes

Population générale



Il n'est pas nécessaire de modifier vos activités



Continuez d'aérer votre domicile



Privilégiez les sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort Personnes sensibles et vulnérables



Eloignez vous des grands axes routiers aux périodes de pointes



Limitez vos activités physiques intenses



Eloignez vos enfants de la pollution automobile



Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque

▶ Voir le site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes



Agir pour limiter mes émissions

Particuliers

Professionnels





Si vous vous chauffez au bois, veillez à utiliser un appareil performant



Reportez l'écobuage et toutes opérations de brûlage à l'air libre



Maîtrisez la température de vos bâtiments (19°C)



Evitez de brûler vos déchets



Reportez ou réduisez les activités émettrices de polluants atmosphériques



Proposez des tarifs attractifs pour l'usage des transports les moins polluants



Maîtrisez la température de votre logement (19°C)



Réduisez l'activité des chantiers ou prenez des mesures limitant leurs émissions, comme l'arrosage



Réduisez l'activité des chantiers ou prenez des mesures limitant leurs émissions, comme l'arrosage



Utilisez des modes de transport limitant les émissions polluantes



Réduisez l'utilisation des groupes électrogènes



Entretenez vos flottes de véhicule et adoptez une conduite souple



DE LA RÉGION AUVERGE-RHÔNE-ALPES



